



Check Against Delivery

**Discours
du Président de la République kirghize Sadyr Zhaparov
lors du débat général de la 77e session
de l'Assemblée générale des Nations Unies
(20 septembre 2022 New York)**

**Cher Monsieur le Président,
Chers chefs de délégations,
Cher Monsieur le Secrétaire Général,**

Je félicite cordialement la Hongrie fraternelle pour l'élection de son haut représentant à la présidence de la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je souhaite au distingué M. Csaba Korosi beaucoup de succès dans son poste international aussi important. Vous pouvez toujours compter sur le plein appui de la République kirghize.

En le même temps, je tiens à remercier le Président de la session précédente de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Abdullah Shahid, pour son travail acharné en cette période difficile pour la communauté mondiale, ainsi que pour son soutien aux initiatives internationales de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Il y a 77 ans, après la fin de la Seconde Guerre mondiale la plus sanglante de l'histoire de l'humanité, les Nations Unies ont été créées.

Peut-être que les États fondateurs de l'ONU, qui ont signé le traité international établissant l'organisation dans la ville de San Francisco en 1945, ont été naïfs, proposant de mettre fin une fois pour toutes aux guerres, à la dévastation, à la famine et à la souffrance ?

Je pense que non.

Si l'on comprend la nécessité de régler les différends et les désaccords dans un esprit de compromis et de bonne volonté, on peut toujours espérer réussir. Il y a eu de nombreuses pages et réalisations glorieuses dans l'histoire de l'ONU.

Malgré le fait que des conflits et des affrontements se sont produits avec des degrés d'intensité variables dans différentes parties du monde, l'ONU était une autorité morale, a joué un rôle de consolidation important dans le maintien de la paix et de la sécurité, répondant aux besoins et aux nécessités des personnes.

Aujourd'hui, dans le contexte d'une complication sans précédent de la situation géopolitique dans le monde, qui a créé des attentes alarmantes dans la communauté mondiale en raison de la menace de destruction des piliers fondamentaux de la coexistence pacifique et de l'inévitabilité d'une guerre majeure, il est important pour que nous nous souvenions tous des nobles buts et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies, à savoir : «la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix; développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

Au mois de mars marquait exactement le trentième anniversaire de l'adhésion de notre pays à l'ONU, et récemment, le 31 août, nous avons célébré le trente et unième anniversaire de l'indépendance de la République kirghize.

Notre pays, presque depuis le tout début de son statut d'État, suit fermement et systématiquement l'esprit et la lettre de la Charte des Nations Unies, essaie de remplir ses obligations de bonne foi.

Nous nous efforçons toujours de "résoudre nos différends internationaux par des moyens pacifiques".

Nous nous abstenons toujours dans les relations internationales « de la menace ou de l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État... ».

En regardant en arrière le chemin épineux parcouru par notre pays, je tiens à apprécier hautement la contribution multiforme de l'ONU à la formation du Kirghizistan en tant qu'État indépendant et souverain, membre égal et responsable de la communauté internationale.

Notre peuple n'oubliera jamais le soutien et l'assistance de la famille des Nations Unies dans la formation des institutions politiques, publiques et civiles, le renforcement de la démocratie et le développement d'une économie de marché.

Au nom de notre peuple généreux et en mon nom propre, j'exprime la gratitude à tous les dirigeants et au personnel du système des Nations Unies, qui nous ont sincèrement et généreusement aidés à réaliser le rêve séculaire du peuple kirghize de créer son propre État indépendant. Merci beaucoup !

Cher Monsieur le Président,

Profitant de cette occasion, je veux porter à l'attention de la communauté mondiale de cette haute tribune la situation réelle qui se développe aux frontières sud de notre pays, compte tenu des derniers événements liés à la aggravation une fois de plus de la situation sur la frontière kirghize - tadjik.

Tout d'abord, je ferai une brève digression de l'histoire.

Après l'effondrement de l'Union soviétique en décembre 1991, des territoires contestés et des problèmes frontaliers ont surgi. Certains d'entre eux n'ont pas été réglés à ce jour.

S'il y avait plus de vingt zones contestées sur tout le périmètre de la frontière soviéto-chinoise, alors au Kirghizistan, il y en avait cinq.

Je tiens à rappeler avec beaucoup de fierté à la communauté mondiale que nous avons résolu avec succès les problèmes de règlement des frontières, d'abord avec la République populaire de Chine en 1996 et avec la République du Kazakhstan au point de jonction des frontières des trois pays en 1999 ; puis avec la République du Kazakhstan en 2017.

Nous avons maintenant presque entièrement achevé le travail commun et entamons la signature de l'Accord sur la frontière d'État avec la République d'Ouzbékistan.

Je suis heureux de constater que les frontières étatiques avec ces trois pays voisins sont devenues les frontières de la paix, du bon voisinage, de l'amitié et de la coopération mutuellement bénéfique.

En ce qui concerne les relations avec la République du Tadjikistan, je voudrais noter ce qui suit.

Nos peuples amis vivent côte à côte depuis des temps immémoriaux. Nous sommes unis par des valeurs, une culture, des traditions et des coutumes communes, nous avons une seule religion. Nos peuples sont liés par des liens familiaux. Pas étonnant que notre héros légendaire Manas a été marié à la princesse tadjike Kanykey.

Permettez-moi également de vous rappeler que la désintégration juridique de l'Union soviétique a eu lieu le 21 décembre 1991 dans la ville d'Alma-Ata, en République du Kazakhstan, lorsque les chefs de 11 États nouvellement indépendants ont adopté la Déclaration d'Alma-Ata "Sur la création de la Communauté des États indépendants. »

La Déclaration stipulait que les États indépendants reconnaissent et respectaient mutuellement l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières existantes.

Ils estiment que "le renforcement des relations d'amitié, de bon voisinage et de coopération mutuellement bénéfique, qui ont de profondes racines historiques, répond aux intérêts fondamentaux des peuples et sert la cause de la paix et de la sécurité".

Les pays sont conscients de « leur responsabilité dans le maintien de la paix civile et de l'harmonie interethnique ». Ce document juridique a été signé par les présidents des 11 États membres de la CEI, y compris la République du Tadjikistan.

Dans la Déclaration de Moscou de la CEI "sur le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières des États membres de la Communauté des États indépendants" du 15 avril 1994, ce principe a été confirmé par le président du Tadjikistan Emomali Rahmon.

Il appose sa signature et accepte ce document. Il est regrettable qu'il s'écarte maintenant de ce principe.

En 1998, Emomali Rahmon a effectué sa première visite officielle en République kirghize après la fin de la guerre civile sanglante au Tadjikistan.

Plus tard, deux accords interétatiques bilatéraux ont été conclus entre la République kirghize et la République du Tadjikistan : l'Accord sur les bases des relations interétatiques du 12 juillet 1996 et l'Accord sur les relations de bon voisinage et de partenariat du 26 mai 2004.

Je tiens à souligner que les deux accords ont été signés dans la ville de Douchanbé.

Cher Monsieur le Président,

Dès le début des travaux sur le règlement des questions frontalières entre nos deux États, la partie kirghize a toujours agi dans le plein respect de ses obligations internationales, y compris bilatérales, a mené des négociations de manière constructive, en essayant de proposer des compromis mutuellement bénéfiques.

Je tiens à souligner qu'en avril 2021, il y a eu une agression non provoquée à grande échelle des forces armées du Tadjikistan sur notre territoire, à la suite de laquelle nos 36 civils ont été tués et d'importants dégâts matériels ont été causés.

Malgré le rejet de ma décision et les critiques du peuple kirghize (qui exigeait de se rencontrer en territoire neutre), en juin de l'année dernière, je me suis rendu à Douchanbé, où j'ai rencontré le président Rahmon afin d'essayer de trouver une solution mutuellement acceptable.

Pour le bien de mon peuple, je suis prêt à passer non seulement dix heures de négociations, comme à cette occasion, mais tout le temps nécessaire pour résoudre ce problème une fois pour toute.

Naturellement, cette décision devrait être mutuellement acceptable.

Il m'est d'autant plus douloureux de signaler que les 14, 15 et 16 septembre de cette année, des affrontements militaires à grande échelle ont eu lieu dans le sud du Kirghizistan. Violant tous les accords précédemment conclus, la partie tadjike a traîtreusement attaqué les installations frontalières et civiles sur tout le périmètre de la frontière étatique kirghize-tadjike.

Environ 140 000 de nos civils ont été évacués des territoires frontalières. Ils obtiennent l'aide dont ils ont besoin.

À cet égard, je tiens à exprimer ma sincère gratitude au système des Nations Unies, à nos amis et partenaires pour leur solidarité et leur soutien moral.

D'importants dégâts matériels sont causés aux installations civiles et militaires : habitations, bâtiments administratifs, écoles, postes frontières.

Tout dommage matériel peut être réparé.

On ne peut pas rendre nos courageux défenseurs tombés qui se sont battus pour leur terre sans épargner leur vie, des civils qui ont essuyé des tirs.

Nous nous souviendrons toujours des exploits de nos vaillants guerriers.

Ces actes d'agression armée non provoqués de la part du Tadjikistan sont d'autant plus déprimants car les traités et les obligations internationaux ont été conclus entre nos pays.

Pacta sunt servanda (Pacta sunt servanda) dit un proverbe latin - "Les traités doivent être respectés".

Nous sommes prêts à poursuivre le processus de négociation avec nos voisins tadjiks sous n'importe quel format basé sur les principes civilisés du droit international.

Compte tenu du fait qu'à la suite des récentes actions illégales de nos voisins, notre confiance a été ébranlée, nous sommes néanmoins prêts à poursuivre les négociations et la médiation internationale, y compris dans le cadre de l'ONU, l'OSCE, l'OTSC.

Nous avons des preuves documentées des actions illégales et déloyales de la partie tadjike au cours de toutes ces dernières années.

Nous n'avons jamais commencé en premier. Toujours essayé d'éviter l'utilisation d'armes et encore plus jamais tiré sur des civils non armés !

Nous devons répondre à chaque fois. À cet égard, je voudrais souligner ce qui suit : la partie kirghize ne revendique pas de territoires étrangers, mais elle n'a pas l'intention de donner un centimètre de son territoire à qui que ce soit.

Nous sommes convaincus que toutes les questions frontalières et économiques doivent être résolues à la table des négociations, d'ailleurs, il y a une telle volonté et préparation de notre part.

La question la plus importante aujourd'hui est l'adoption de mesures urgentes pour assurer la sécurité et la stabilité dans les zones frontalières, la répression de toute action visant à accroître la tension parmi la population locale, le renforcement de la confiance entre nos deux États.

Nous sommes toujours prêts à négocier et à clarifier les sections frontalières.

Cher Monsieur le Président,

Concernant les problèmes généraux de "l'ONU", je voudrais noter ce qui suit. Cette année, la moitié de la période de mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies jusqu'en 2030 est passée, et nous pouvons donc objectivement examiner la situation réelle. L'adoption des ODD en 2015 sous la

devise « Ne laisser personne de côté » a été un exemple clair de la négociabilité constructive de la communauté mondiale dans l'intérêt de nous tous et des générations futures.

Entre-temps, il est déjà devenu évident qu'en raison de circonstances objectives, y compris la pandémie de coronavirus, la mise en œuvre des ODD dans les pays en développement, dont notre pays, a ralenti, et sans un financement international adéquat, beaucoup d'entre eux pourraient ne pas atteindre le plus indicateurs ODD critiques.

Pour ma part, je tiens à confirmer l'engagement de la République kirghize envers les ODD et leur mise en œuvre progressive, en tenant compte des capacités nationales. Je crois que c'est le potentiel de notre pays qui doit être la principale source et le moteur du développement durable.

À cette fin, nos efforts visent à accélérer la croissance économique qualitative, notamment grâce à une coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique en matière de commerce et d'investissement.

Par exemple, le Kirghizstan participe activement aux processus d'intégration et de coopération, notamment dans le cadre de l'Union économique eurasienne et de l'initiative de la République populaire de Chine One Belt - One Road . Nous sommes également ouverts à la coopération commerciale et aux partenariats d'investissement avec toutes les parties intéressées.

Comme vous le savez, l'Asie centrale n'a pas d'accès direct à la mer, dans ce cadre de laquelle un important projet régional est la construction du chemin de fer Chine-Kirghizistan-Ouzbékistan. Sa mise en œuvre élargira les opportunités de commerce international, d'investissement, de transit et de tourisme pour l'Asie centrale, située sur la Grande Route de la Soie.

Dans le cadre de la politique en cours, la priorité est donnée au développement d'une économie "verte", "numérique" et "créative". Le pays développe activement la locomotive de « l'économie verte » : l'industrie hydroélectrique ; de petites et moyennes centrales hydroélectriques sont mises en service.

Nos estimés voisins - le Kazakhstan et l'Ouzbékistan - participeront à la construction de la plus grande centrale hydroélectrique - Kambarata, car cela renforcera la sécurité énergétique et optimisera l'utilisation des ressources en eau dans la région.

D'une manière générale, je tiens à souligner l'esprit d'unité, de compréhension mutuelle, de confiance et de soutien qui s'est manifesté dans la ville de Cholpon-Ata il y a deux mois, lorsque s'est tenue la quatrième réunion consultative des chefs d'État d'Asie centrale sous la présidence du Kirghizistan.

J'espère que la signature par toutes les parties du "Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération pour le développement de l'Asie centrale au XXIe siècle" de Cholpon-Ata ouvrira une nouvelle page dans nos relations interétatiques.

Nous nous engageons à continuer à travailler dans ce format.

**Cher Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs,**

À la fin de mon discours, je tiens à vous assurer que le Kirghizistan soutient fermement l'ONU en tant que seule structure universelle autorisée par nous tous - les États membres de l'ONU - à résoudre continuellement les défis auxquels l'humanité est confrontée.

J'espère que l'ONU continuera à remplir correctement toutes ses fonctions et à aider les États membres à résoudre les problèmes globaux urgents et à surmonter les défis. J'appelle tous les États membres, en cette période internationale difficile, à apporter à l'Organisation un soutien politique et une solidarité inconditionnels.

Mesdames et messieurs, merci de votre attention.